

L'ARGUS

de l'assurance

■ ■ ■ Formations

CLASSE VIRTUELLE - DDA

Les points clés et les impacts sur les intermédiaires

2 X 1H45, DE 18H00 À 19H45

DDA

CODE : AJUW09

Objectifs de la formation

- Connaître les impacts de la directive distribution sur son activité
- Mettre place en la coordination entre les producteurs et les distributeurs

Animée par

- COLLIN Marie
Présidente - Associée de la SAS spécialisée en Conseil et formation en Conformité, EOLE BUSINESS ET RH

Public concernés

- Courtiers ; Agents généraux ; Mandataires ; Responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance ; Souscripteurs et rédacteurs ; Gestionnaires de contrats d'assurance ; Conseillers commerciaux en

Existe aussi en présentiel

Délimiter le périmètre et le champ d'application de la directive distribution

- Appréhender l'élargissement du champ d'application de la directive Intermédiation
- Connaître l'ensemble des acteurs, produits, et canaux de distribution concernés
- Intégrer une nouvelle donnée : les produits d'investissements basés sur l'assurance

■ Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeurs

■ Les niveaux de capacité

■ La formation continue obligatoire